Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 56 (1959)
Heft: 3

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Du point de vue apicole, ces deux plantes sont très intéressantes car, au sortir de l'hiver, elles sont parmi les premières à s'épanouir. L'abeille trouve sur ces fleurs un pollen orange abondant. Comme les corolles sécrètent également du nectar (G. Bonnier a observé certains tissus riches en matières sucrées dans les environs de l'ovaire et sur les pétales), l'abeille rentre à domicile toujours lestée de magnifiques pelotes.

En passant, il est amusant de noter que le suc, tiré des bulbes de ces plantes et mélangé à du vinaigre, a été longtemps utilisé en pharmacie pour guérir le goître et les verrues. Je m'empresse de préciser que ce suc est vénéneux et ne peut être bu.

Pour les apiculteurs qui désirent agrémenter les plates-bandes de leur jardin avec ces délicates fleurs, je me permettrai encore de leur signaler qu'elles ne réclament, à part un peu d'humidité et d'ombre, aucun sol spécial. Les bulbes doivent être recouverts d'une couche de terre de quatre à cinq centimètres.

E. Rüegger

LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

† LOUIS RACINE 1887-1958

Le 19 novembre 1958, décédait subitement notre collègue et ami M. Louis Racine. Membre de la Société d'apiculture des Montagnes neuchâteloises depuis 1932, ancien président de section pendant 6 ans.

Durant ces deux législatures et pendant toute la période du rationnement, notre camarade fit preuve de beaucoup de compétence et se dévoua sans compter.

La tâche n'était pas facile à ce moment-là et nombreux sont les apiculteurs qui ont apprécié avec quel dévouement notre ami a su mener à bien la tâche qu'il avait acceptée.

D'une nature franche, avec lui, les demi-mesures n'existaient pas, tout le travail au sein du comité se faisait avec un grand plaisir et dans une franche camaraderie.

Nous garderons de cet ami, le meilleur des souvenirs. A son épouse et à ses enfants affligés, la section des Montagnes neuchâteloises réitère sa sincère sympathie.

Th. B.

Section de Cossonay

† EDWARD GIRARD, AUGUSTE CART

Notre section vient d'être durement frappée. La mort a fauché dans ses rangs et nous déplorons la perte de deux de nos membres les plus fidèles, de deux vétérans : MM. Edward Girard, à Sévery, et Auguste Cart, à Cossonay.

Le 24 octobre 1958, mourait subitement, à l'âge de 72 ans, à Sévery, M. *Edward Girard,* agriculteur dans cette localité.

En 1920, il avait acheté sa première ruche et, en 1922, devenait membre de la section d'apiculture de Cossonay. Depuis cette date, il fut un sociétaire fidèle et participa, autant que son travail le lui permit, à toutes les manifestations de notre société.

Homme modeste, calme et souriant, il était toujours prêt à rendre sevice et on ne s'adressait pas à lui en vain.

En 1957, il avait eu l'honneur et le plaisir de recevoir le gobelet de vétéran pour ses 35 ans d'activité.

La flamme allumée ne s'éteindra pas et le rucher de M. Girard ne disparaîtra pas. Sa vaillante épouse s'apprête à reprendre courageusement, en compagnie de ses fils, la route tracée et l'on entendra encore, autour de la belle ferme, le bourdonnement joyeux des abeilles, symbole de renouveau et de vie.

Le 17 janvier, un long cortège d'amis et de connaissances conduisait à sa dernière demeure M. *Auguste Cart,* instituteur émérite, décédé à l'âge de 68 ans, d'une insidieuse maladie qui, depuis quelques années, lui ravissait petit à petit ses forces.

Il fit toute sa carrière pédagogique à Lussery où il enseigna pendant 36 ans et où il remplit encore les fonctions de greffier municipal, sans parler de toutes les tâches qui incombent à l'instituteur de village, toujours au service de la communauté.

Retraité, il vint s'établir à Cossonay, où il fut, jusqu'à mort, contrôleur à la Caisse d'épargne du district de Cossonay.

M. Cart était un peu poète. Il aimait la nature, et s'il affectionnait les abeilles, il était aussi pêcheur et rien ne lui semblait plus agréable qu'une promenade le long des rives de la Venoge, en regardant frétiller les truites.

Frais émoulu de l'Ecole normale, dès son installation à Lussery, il se passionna pour l'apiculture. Très bricoleur, aimant beaucoup les travaux sur bois, il fabriqua lui-même ses ruches et se monta un joli rucher d'une vingtaine de colonies.

Membre de la section d'apiculture de Cossonay depuis 1914, il devint membre du comité en 1928 et succéda à M. Dormond, comme président, en 1930. Il occupa ces fonctions pendant 22 ans, soit jusqu'en 1952, année où il

déclina nue nouvelle élection et où il fut proclamé président d'honneur. En 1950, lui avait été remis le gobelet de membre vétéran de la S.A.R.

D'un caractère jovial, conciliant et bienveillant, M. Auguste Cart ne comptait que des amis.

Il laisse, ainsi que M. Edward Girard, d'unanimes regrets et nous prions les familles de ces deux fidèles apiculteurs, de croire à notre respectueuse sympathie.

Golay

† E. PIGUET, AVENCHES

Les membres de la section d'Avenches ont rendu les derniers honneurs à M. E. Piguet, père de notre aimable et dévoué secrétaire Roger Piguet, décédé après une courte maladie.

A notre ami Roger, ainsi qu'à sa famille, les apiculteurs de la section d'Avenches expriment leurs sentiments de bien sincère sympathie.

A. Buri

Communiqués

Communiqué de la section « Pied du Chasseral »

Chers amis apiculteurs,

Nous voici bel et bien entrés dans l'année nouvelle. Après les festivités célébrées en famille, nous devons reprendre le collier. Votre président vous adresse à tous ses meilleurs vœux pour une heureuse et bonne année. Je n'oublie pas nos amis apiculteurs qui nous ont quittés pour l'au-delà et je profite de ces lignes pour exprimer à ces familles endeuillées mes regrets les plus sincères.

Si l'année 1958 ne nous a pas favorisés pour remplir nos bidons de ce nectar si délicieux qu'est le miel, l'espérance demeure pour 1959. Espérance ! quel beau mot ! c'est le refrain pour tout le monde, mais surtout pour les apiculteurs !

D'autre part, dans les rapports que j'ai reçus dernièrement, j'ai constaté que quelques membres de notre section n'ont pas payé leur cotisation pour la Caisse des maladies des abeilles. Ces cotisations sont à verser sans retard à Monsieur Marcel MOUCHE, à La Neuveville, caissier central pour tout le Jura. Si vous ne remplissez pas ces conditions, vous ne pourrez pas compter recevoir les indemnités qui sont versées par cette Caisse en cas de pertes de colonies dues à ces maladies : loque, acariose et noséma.

Et maintenant, à bientôt, chers amis, vous êtes convoqués à notre assemblée générale qui se tiendra à Gléresse, au Restaurant Lariau, le dimanche 8 mars 1959, à 14 h. 15. Présence indispensable.

Votre président : *Chs Baour*

Inspectorat cantonal des ruchers du canton du Valais

Nous avons l'avantage de faire part à nos apiculteurs qu'une modification vient d'intervenir en ce qui concerne notre Inspectorat cantonal des ruchers.

Ce service qui dépendait des stations agricoles de Châteauneuf a été transféré à l'Office vétérinaire cantonal à Sion, téléphone (027) 2 93 71.

D'autre part, c'est le soussigné qui, dorénavant, assume le poste d'inspecteur cantonal des ruchers, dont voici l'adresse :

RICHARD Amédée, à St-Maurice (tél. 025 — 3 65 65).

Une autre modification, c'est que nous sommes détenteurs de microscopes ; nous avons repris celui de M. Crittin.

Veuillez prendre bonne note de ce qui précède et agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

Inspecteur cantonal des ruchers : *Richard A.*

Comptes rendus

Section de Lausanne — Assemblée du 25. 1. 59

Je crois que j'ose dire que l'assemblée annuelle de la société d'apiculture du 25.1.59 restera un souvenir présent au cœur de chaque membre venu pour la conférence, surtout pour entourer de leur affection nos chers vétérans, 35 et 50 ans de présence en notre société.

Après les salutations et les vœux de bienvenue, Monsieur Chabanel, notre dynamique président, fit son rapport présidentiel sur l'activité de la société durant l'année écoulée. La lecture du procès-verbal de l'année 58 fut faite par notre secrétaire, Monsieur Aeby ; comme il sait le faire, il n'a pas manqué d'y mettre une pointe d'humour. Les comptes par Monsieur Grenier, caissier, qui malgré les temps difficiles sait toujours ajouter des bénéfices, n'est pas caissier qui veut. Après plusieurs réclamations au sujet du contrôle des miels, Monsieur Bovet a proposé de grouper les demandes des apiculteurs qui veulent faire contrôler leur miel.

Il n'y a pas que de la joie dans une société et la nôtre a dû accepter la démission de notre cher vice-président, Monsieur M. Subilia, après 16 ans de présence au comité. Je suis sûr que beaucoup ont eu le cœur serré à l'annonce de cette nouvelle. Monsieur Subilia a toujours su apporter cette chaleur du cœur, cet amour du prochain. Il sut nous donner tout cela avec beaucoup de doigté, de finesse et toujours avec un gentil sourire, chose innée chez lui. Pour remercier Monsieur Subilia de son dévouement, de sa serviabilité, la société l'a nommé membre d'honneur.

Monsieur Subilia a été remplacé à l'unanimité par un ami et apiculteur de la société, Monsieur Henri Bourgeois. Rares sont les apiculteurs qui ne connaissent pas cet ami ainsi que sa charmante épouse, apiculteur chevronné, toujours prêt à rendre service à son prochain par ses sages conseils. Nous lui souhaitons une longue carrière au comité. Nous félicitons aussi Monsieur Trolliet pour sa nomination de vérificateur des comptes.

Une conférence très goûtée de tous, par Monsieur Pierre Roulet, docteur vétérinaire à Fleurier. Sujet : le noséma, dans quelle condition se développe la maladie, le pourquoi et le remède. Merci Monsieur Roulet et à une autre fois.

Pour clore cette belle journée, Monsieur Subilia fit son dernier discours aux vétérans.

Aux vétérans de 1959

Assemblée du 25 janvier 1959

Salut à vous, chers vétérans, que l'on vit fermes, haut la tête, rester fidèles 50 ans à la Romande qui vous fête.

50 ans : MM. Hadorn et Taillens.

35 ans : MM. Bourgeois, Delisle, Dérivaz, Olivier, les Thuillard (car ils sont deux).

50 ans, malheureusement pas d'âge, mais d'activité au rucher, représentent pas mal d'aventures bénéfiques et maléfiques.

Vous faites partie, Messieurs, d'une corporation unique au monde. Je m'explique :

Les piqués sont pléthores sur notre planète et ils augmentent de jour en jour, il suffit de penser à ces individus qui veulent aller passer leur « weekend » sur la lune !

Mais les piqués par les hyménoptères sont déjà beaucoup moins nombreux, et les piqués par les abeilles, le sachant et le voulant, sont rares. Cette corporation des piqués par les abeilles dont nous faisons tous partie et vous depuis des décades est bien sympathique au reste du monde. Il suffit d'assister à un congrès international d'apiculture pour s'en rendre compte.

Oh ! je sais bien que parmi les apiculteurs il y a des piquemiettes et des grippe-sous, mais ceux-là n'ont pas un rucher en ordre car là règne la discorde et la maladie. Ceux-ci ne nous intéressent guère. Cette corporation unique au monde forme une élite. Les vétérans de cette élite représentent pour nous des individus supérieurs par leur science et leur savoir faire.

Voyez au sein de la section de Lausanne, la belle phalange d'élites que nous possédons : les Jaquier, les Chabanel, les Aebi, une femme, Mlle Perriraz, et j'en passe, sont pour nous un don précieux et que nous savons, soyez-en assurés, apprécier à sa juste valeur.

J'aimerais faire sentir à tous ces jeunes qui sont là, qui vous admirent, tout ce que représentent pour vous la culture des abeilles. L'apiculture est non seulement une distraction, mais c'est aussi un sport (la mode est au sport) qui n'a rien de commun avec le « hula-hop » ou le football.

Je pense à ces apiculteurs qui courent par monts et par vaux pour ramasser un essaim, alors que ce n'était qu'un nid d'écureuils ! Mais ces vétérans qui sont de la carrière peuvent dire en connaissance de cause que si l'apiculture est une distraction et un sport, c'est aussi et surtout un art, et un art qui exige, chez ceux qui s'y adonnent, les plus grandes qualités morales.

Je l'ai déjà dit dans cette salle, n'est pas apiculteur qui veut, il faut avoir cela dans le sang. Voyez-vous, après 50 ans et même après 35 ans de pratique, les abeilles restent pour eux un vaste champ d'études et un constant sujet d'émerveillement.

Nos vétérans ont eu des soucis, des peines, mais ces peines ont été compensées par combien de saines joies. Il a fallu d'abord avoir un goût particulier, puis du courage, de la patience et surtout de la persévérance.

La culture des abeilles a enthousiasmé ces vétérans. Sans doute l'enthousiasme ne s'apprend pas, ne s'acquiert pas. Il naît spontanément, par une mystérieuse sympathie, une affinité secrète

entre une belle chose et celui qui, devant ce spectacle, est pris d'une noble ardeur et se sent comme élevé au-dessus de lui-même. Il faut pour qu'il apparaisse une émotion profonde comme celle qui nous survient à la vue d'une ruche peuplée ouverte, qui nous requiert tout entier, et évoque en nous un ensemble de sentiments qu'il nous serait impossible de rendre exactement par des mots du langage courant. C'est ce que me disait il n'y a pas si longtemps notre vétéran M. Bourgeois. Pour éprouver cette haute ferveur, il faut ne pas être blasé, mais garder une âme jeune, comme nos vétérans.

En les regardant je suis surpris comme ils restent jeunes. On ne doit pas s'en étonner. Ces hommes, vieux physiquement, puisque la marche du temps est inexorable, ont l'œil vif et l'esprit alerte. Le secret de cette efflorescence ? Regardez, il est dans cette foi qui brille dans les regards, dans cette gaîté communicative, dans ce soleil d'espérance qui transfigure ces visages, dans les multiples rayonnements de la sensibilité. Si nos vétérans sont restés jeunes c'est qu'ils ont su aimer, et en particulier les abeilles.

Vous pensez peut-être que j'ai brossé un tableau de nos vétérans très optimiste ! Mais un apiculteur qui a 35 ans et 50 ans de pratique est un mordu, donc un optimiste.

Je ne voudrais pas terminer sans souligner la personnalité de notre vétéran M. Bourgeois. Ouvrier au sens large du mot, semant le bon grain partout, en espérant qu'une petite partie de la semence germera.

M. Bourgeois, admirablement secondé par sa femme, cultivent à eux deux l'enthousiasme. Les observations méthodiques, précises, faites au cour de sa carrière, ont fait de lui un maître apiculteur. Cher M. Bourgeois, vous êtes le fils de vos œuvres, vous vous adonnez avec passion à toutes les questions apicoles, vous travaillez avec calme, dévoué à la cause apicole, aimant tout le monde, en particulier les apiculteurs et vous en faisant aimer.

On vous voit avec vos gros doigts de charpentier tenir délicatement une reine en la respectant religieusement et la contemplant avec admiration. Vous semez la bonne graine et vous pouvez être satisfait des magnifiques résultats obtenus grâce à votre persévérance. La section de Lausanne est heureuse de posséder un membre tel que vous. C'est en souvenir de tous ces services, qu'au nom de vos nombreux amis, groupés ici autour de vous, également admirateurs de votre travail, de votre dévouement à la cause apicole, j'ai le plaisir de vous féliciter.

Je m'en voudrais d'oublier Mme Bourgeois qui est votre dévouée collaboratrice et que nous sommes heureux d'associer à votre succès.

Chers vétérans, la Romande et en particulier la section de Lausanne est fière de vous compter au nombre de ses membres.

Vous avez de l'expérience, vous avez su regarder avec des yeux toujours neufs le comportement de vos colonies. Vos façons de sentir, de juger, d'agir ont varié tout au long de votre longue vie. Maintenant vous récoltez le fruit de votre travail. Vous avez su comprendre les abeilles et les aimer. Puissiez-vous encore longtemps pratiquer cet art qu'est l'apiculture.

Le temps a passé et la jeunesse qu'il dévore. Vos fronts sont plissés de rides, mais votre cœur est encore plein d'enthousiasme.

C'est un bel exemple pour tous les jeunes qui vous suivent.

La Romande vous offre en souvenir, M. Taillens et M. Hadorn, le plateau. A vous jeunes vétérans, elle vous offre en souvenir un gobelet et vous dit buvez-y bien longtemps vous-même.

Et maintenant je lève mon verre à cette amitié qui nous unit ; à votre santé, heureux d'avoir été chargé de vous apporter les plus sympathiques félicitations de tous vos amis apiculteurs.

Lausanne, le 25 janvier 17959. *M. Subilia.*

Une petite agape mit fin à cette cérémonie en réunissant vétérans, conférenciers et quelques invités. Ce fut une belle journée pour tous mes amis apiculteurs. *Lilou*

Convocations

Société d'apiculture de Lausanne

Les membres de la section sont informés que la séance amicale de *mars* est fixée au samedi 21, à 20 h. 15, au local habituel, Hôtel de la Cloche, Grand-Pont 8, Lausanne.

Après les communications du comité, ils auront le plaisir d'entendre le conférencier du jour, M. Louis Baudin, ancien professeur aux Gymnases cantonaux. M. Baudin, qui est un des auteurs de la dernière édition de la « Conduite du rucher », parlera du sujet très actuel : «Recherches récentes sur la fécondation des reines ». Les apiculteurs d'autres sections sont amicalement invités à assister à cette séance. *Le comité*

Association romande des apiculteurs-éleveurs

Assemblée générale annuelle

Cette assemblée est convoquée pour le samedi 7 mars, au Restaurant vaudois, place de la Riponne, Lausanne, à 14 h. 15.

Ordre du jour selon circulaire qui vous parviendra entre temps.

Le comité

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale mensuelle : lundi 9 mars 1959, au local Café de la Grappe genevoise, rue de Cornavin 4, 20 h. 30 précises.

Sujet : les travaux du mois.

Projection d'un film : « L'Abeille et la pollinisation ».

Le comité

Société d'Apiculture de Marly et environs

Notre section a tenu son assemblée générale dimanche 8 février, à l'hôtel de la Croix-Blanche, à Marly.

M. Henri Macherel, président, fit un exposé détaillé de l'activité de la société pendant la saison écoulée. Puis le trésorier indiqua la situation financière qui est très saine. Le chef de la station de fécondation, de même que le président de la commission de contrôle des miels, firent rapport sur leur secteur d'activité en insistant pour qu'il fusse mieux fréquenté. Tel fut aussi l'avis de M. Joseph Dietrich, président cantonal, qui honora l'assemblée de sa présence.

M. André Dupasquier, représentant le Département de l'agriculture, intervint aussi, dans la discussion des statuts de la société, par ses conseils précieux.

Après l'adoption des statuts, M. le président traça encore le programme d'activité de la nouvelle année avant de laisser libre cours aux discussions, selon le tractandum divers.

Convocation

La prochaine réunion se tiendra le dimanche 8 mars à 14 heures, à la Croix-Blanche, à Marly. M. Alfred Surchat nous y entretiendra des maladies des abeilles.

Le comité

Section des Alpes

Le comité est aujourd'hui en mesure de confirmer que la traditionnelle *Séance d'hiver* aura lieu comme prévu et annoncé, soit : le *dimanche 15 mars 1959, 14 heures, à Aigle,* Hôtel du Nord, salle du 1er étage. Il ne sera pas adressé de convocation individuelle.

Ordre du jour

1. Admissions et démissions ; 2. Procès-verbal ; 3. Hommage à trois vétérans SAR, dont l'un pour 50 ans de fidélité ; 4. Bref rapport sur les activités de la section durant l'exercice 1958 ; 5. Large débat relatif à la revivification (ou : la résurrection !) des groupes régionaux. Programme d'activité à leur assigner pour la campagne prochaine ; 6. Communications du comité ; 7. Divers et propositions individuelles ; 8. Projection du *film* : « Les abeilles et la pollinisation » (au Canada) [1] ; 9. Tirage de la traditionnelle *tombola* (lots apicoles et autres).

Sans vouloir en rien faire l'office de serin, le comité ne peut se retenir de rappeler ses précédentes recommandations :

a) penser encore et toujours au recrutement de nouveaux membres ; ne jamais se relâcher dans cette tâche incombant aussi à chacun ;

b) pourvoir la tombola de lots aussi variés qu'alléchants ; cordial merci d'avance aux généreux, aux dévoués.

Et venez nombreux à Aigle, afin que la communion soit parfaite et les liens toujours mieux resserrés.

Le président : Ed. Fankhauser

[1] Les longues démarches entreprises en vue d'obtenir l'un des 14 films primés et projetés au Congrès de Rome n'ont pu aboutir à temps. En attendant, on nous en a offert un autre qui, paraît-il, ne leur cède en rien pour l'intérêt.

Fédération valaisanne d'Apiculture

Assemblée des délégués des sections

au Sommet des vignes s/Martigny-Croix le dimanche 8 mars 1959.

Programme

9 heures : Messe à l'église paroissiale de Martigny ; 10 heures : Départ en voitures de la Place centrale ; 11 heures : Séance administrative au Café de la Promenade.

Ordre du jour

1. Ouverture et contrôle des pouvoirs ; 2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée des Marécottes en 1958 ; 3. Rapports : a) du président, b) du caissier, c) des vérificateurs des comptes de 1958 ; 4. Fixation de la cotisation annuelle 1960 ; 5. Désignation des sections vérificatrices pour l'exercice 1959 ; 6. Désignation de la section qui recevra les délégués en 1960 ; 7. Etat sanitaire des ruchers par le nouvel inspecteur cantonal ; 8. Propositions des sections et individuelles ; 9. Divers.

Les sections qui auraient des vœux ou des propositions à présenter à l'assemblée sont instamment priées d'en communiquer le texte à l'avance au président.

12 h. 45 : dîner au restaurant de Sur le Scex.

La suite selon indications verbales.

Nous souhaitons aux invités et aux délégués une radieuse journée.

Pour le comité de la Fédération :

Le secrétaire : *A. Jacquier, Les Marécottes*

Le président : *J. Germanier, Sierre*

Société d'Apiculture Ajoie et Clos-du-Doubs

Comme il a déjà été annoncé dans le dernier numéro de notre journal, l'assemblée générale du printemps aura lieu le dimanche 15 mars prochain à 14 heures dans la grande salle de l'Inter à Porrentruy, avec l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture ; 2. Protocole ; 3. Rapport du caissier, des vérificateurs, de l'inspecteur, du président ; 4. Nomination des vérificateurs pour le nouvel exercice ; 5. Réélection du comité ; 6. Fixer le taux de la cotisation pour 1960 ; 7. Remise des plateaux et gobelets aux vétérans par M. Broquet, délégué de la Romande. Remise des diplômes et médailles pour concours de ruchers par M. Goffinet, président ; 8. Sortie, discussion ; 9. Divers et imprévu.

Immédiatement l'ordre du jour écoulé, projection du film français sonore « Pollen et Gelée royale » par Allain Caillas. Ce film traite de la production commerciale de ces deux produits de la ruche. Il sera commenté par M. Mégnin, président de la section apicole de Montbéliard.

Que chacun profite de ce nouveau souffle de vie par projection, bien préférable à l'injection !

Chers amis apiculteurs, invitez à cette magnifique séance les non-membres de votre connaissance et incitez-les à renforcer nos rangs.

Invitation cordiale.

Pour le comité : St.